



Le synode veut simplifier la rédaction des règlements

| 1 MARS 2019

FRIBOURG Un délégué de l'Église réformée fribourgeoise a proposé la création d'une commission ad hoc pour s'occuper de l'élaboration et de la modification des règlements, lors du synode du 28 février à Posieux.

«Afin d'améliorer notre travail, je propose la création d'une commission qui dégrossirait le travail législatif afin que cela ne prenne pas toute la place lors des rencontres», a demandé le délégué Claude Bossoney, lors du synode de l'Église évangélique réformée fribourgeoise (EERF) qui s'est déroulé le 28 février à Posieux. Lors du dernier synode, le 5 décembre dernier, Claude Bossoney a déploré que *«les délégués passent un temps énorme à faire des lois, des règlements ou des lignes directrices»*. Et ceci aux dépens de discussions et de réflexions sur le rôle de l'Église. Il a constaté que lors de ces discussions, très peu de membres prenaient la parole excepté les juristes et les personnes qui avaient des compétences dans ce domaine précis. *«Ces discussions d'un cénacle de législateurs sont démotivantes pour de nombreux délégués»*, a-t-il précisé.

De son côté, le Conseil synodal (exécutif) a entendu cette motion et y donnera suite en proposant la création d'une telle commission. *«C'est une bonne idée. Toutefois, je ne suis pas convaincu que cela simplifiera réellement le travail du synode»*, a relevé Pierre Philippe Blaser, le président du Conseil synodal.

Prudence face aux dépenses

Lors de cette rencontre, une autre motion ainsi qu'une interpellation ont également été discutées. La première visait à «stopper la hausse des dépenses». Les différents motionnaires de la paroisse du district de la Singine demandaient que pour le budget de 2020, le total des dépenses soit égal ou plus petit que le total des dépenses figurant au budget de 2019. Cette demande survient alors que la réforme fiscale fédérale de 2020 péjorera le budget des paroisses fribourgeoises (voir notre article «Les paroisses fribourgeoises pâtiront de la réforme fiscale (<https://www.reformes.ch/politique/2018/11/les-paroisses-fribourgeoises-patiront-de-la-reforme-fiscale-fr-eerf-finances>)»). L'exécutif a affirmé se montrer très prudent face aux dépenses, précisant que «tous les comptes des dernières années présentaient des excédents de recettes». Il a tenu toutefois à expliquer les causes de l'augmentation de budget.

«La population de notre canton a augmenté, générant la création de structures médicales et d'un centre pour requérants d'asile où notre Église est présente. De plus, l'EERF est en croissance, ce qui a permis la création de postes ministériels. Troisièmement, de nouveaux projets ont été développés comme les activités pour le Jubilé de la Réforme», a expliqué Pierre-Philippe Blaser. Cette motion a été rejetée par une large majorité des délégués.

Une interpellation demandant un plus grand investissement par rapport à l'Initiative pour des multinationales responsables a également été déposée. Déjà engagé pour cette cause, le Conseil synodal a précisé qu'il allait poursuivre son soutien à cette initiative.

Deux nouvelles agrégations

La pasteure Andrea Sterzinger, active dans la paroisse de Weissenstein — Rechthalten et le pasteur Martin Nousis de la paroisse de Môtier – Vully ont été agrégés au corps ministériel de l'EERF, ce jeudi 28 février.